

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation : 14/10/2024	Le 21 octobre 2024 à 20h30 au foyer polyvalent
Membres :	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.
En exercice <input type="text" value="18"/>	Étaient présents : Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA et Sophie SUBIRATS
Présents : <input type="text" value="14"/>	Étaient représentés : Gabriel BEUGIN par Anne-Cécile DUCOSSON et Aurore VERDIER par Lionel COUBRA
Votants : <input type="text" value="16"/>	Absentes : Nathalie KATSAMANTOU et Muriel PAILLER
Date d'affichage : 22/10/2024	Secrétaire de séance : Katia PEDEMAY
Date de publication : 22/10/2024	

DÉLIBÉRATION N° 2024-72**OBJET : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet****Le Conseil Municipal,**

- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- Vu** le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- Vu** les décrets n° 2021-1818 et 2021-1819 du 24 décembre 2021 relatif à la revalorisation des échelles de rémunération des agents de catégorie C ;
- Vu** notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 précitée ;

Sur le rapport de M. le Maire,

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste **d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet (35/35ème)**, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;
- que l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions d'assistant comptable et budgétaire ;
- que ledit poste est créé à compter du 21 octobre 2024 ;
- de l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 21 octobre 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PEDEMAY